

SENNECEY-LE-GRAND, ÉGLISE SAINT-JULIEN

par Christian SAPIN

L'ancienne église Saint-Julien de Sennecey, se situe à l'extrémité ouest du bourg de Sennecey-le-Grand, à une dizaine de kilomètres au sud de Tournus et à proximité de l'autoroute A6. Moins visible, pour celui qui traverse le bourg, que la grande église de Sennecey construite au XVIII^e siècle, elle est souvent oubliée des circuits de visite sur l'art médiéval du sud de la Bourgogne. Cependant, cette première église du lieu présente plusieurs caractéristiques intéressantes la constitution de l'architecture romane, notamment en matière de voûtement.

ÉLÉMENTS HISTORIQUES

Le site trouve son origine, comme la plupart des agglomérations de cette partie de la vallée de la Saône, à l'époque antique. C'est du moins ce que l'on peut retenir des recherches d'Armand-Caillat sur le Chalonnais¹ et des prospections aériennes récentes qui attestent l'existence à Sennecey d'une agglomération secondaire importante, avec activité thermique². Un fût de colonne antique a été signalé en 1937 près de l'église Saint-Julien³.

Il est probable, en dépit des traditions qui voudraient faire remonter son origine au VI^e siècle, que l'église soit née de l'oratoire d'une *villa* carolingienne encore mentionnée en 953 et 983 (*In villa Siniciaco*)⁴. Par la suite, cette église est citée dans les sources comme une dépendance du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon – rappelons que ce statut est attesté seulement depuis la fin du X^e siècle⁵. C'est certainement à cette impulsion qu'il faut relier certains moments de construction de l'église Saint-Julien (fig. 1 et 2).

Au début du Moyen Âge, la paroisse semble avoir été modeste ; elle comptait vingt-quatre feux en 1393, c'est-à-dire avant que la commune ne s'organise au XV^e siècle⁶. La présence de plusieurs seigneuries sur le territoire a contribué au développement du lieu et à l'enrichissement de l'église au cours de ce bas Moyen Âge. En effet, les chapelles ajoutées à partir du XIV^e siècle correspondent aux investissements des familles de Vellaufant, de Lugny Ruffey

et Sennecey. Les seigneurs de Sennecey apparaissent cependant dans les sources dès les premières années du XII^e siècle lors de la fondation de l'abbaye de la Ferté à laquelle ils semblent avoir été très liés. C'est également au XII^e siècle que fut édifié, à proximité, le château de la Tour par la maison de Galloy d'Arlay, château reconstruit au XV^e siècle par Jean de Vellaufant. Outre les chapelles, la statuaire témoigne aussi de cette période faste, qui voit l'union des familles de Sennecey et de Toulangeon en 1407, tout comme les peintures du chœur, consacré en 1488⁷.

Il y eut peu de travaux à l'époque moderne et, à la Révolution, on se contenta de briser quelques verrières ; la commune construisit une nouvelle église en 1827-1831, liée à un projet de développement du bourg et se résolut à vendre l'ancienne, qui conserva ses fonctions paroissiales jusqu'en 1830⁸. En 1866, le maire soumit au conseil municipal une délibération du 3 avril 1864 concernant la mise en vente de l'ancienne église Saint-Julien (classée sur la liste de 1862) le bénéfice de cette vente devait servir à embellir la nouvelle église néo-classique (inscrite à l'Inventaire en 1993)⁹.

Quelques travaux furent réalisés avant cette vente, notamment en 1853-1854 dans la chapelle des sires de Lugny et de Ruffey, sous les ordres de M. Millet, architecte, dans l'intérêt de la conservation des peintures ». On apprend qu'une partie de l'édifice était alors louée. En effet, la somme prévue sur l'exercice 1853, n'était allouée qu'à la condition que la commune s'engagea préalablement à respecter cette chapelle et ne plus la comprendre dans la location du reste de l'église comme cela a lieu actuellement ». Les travaux ne seront exécutés qu'après que la commune eut pris cet engagement¹⁰. En raison de cette location, la nef fut séparée du chœur par un mur, mais on entretint cependant la vieille église¹¹. Par exemple, en 1900, on prévoyait le nettoyage d'une partie du toit en lave et plusieurs autres réfections¹². L'essentiel des moyens de la commune devait cependant aller à la nouvelle église¹³. C'est le cas des fonts baptismaux, vétustes¹⁴. En 1907, l'ancienne



Cl. É. Vergnolle.

Fig. 5 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, portail occidental, piédroit nord.



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 6 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, clocher de croisée.

On peut donc suggérer que ces supports ont été repris lors d'un nouveau voûtement de la nef, auquel correspondent aussi les baies retrouvées. La partie occidentale offre également plusieurs modifications en relation avec la façade.

Cette reconstruction de la nef semble avoir été conditionnée par les structures précédentes et n'avoir pas cherché à outrepasser les largeurs acceptées pour les premiers voûtements romans de la région, en conservant des proportions proches et même inférieures à celles de Saint-Martin de Laives (4 m) ou de Chapaize (4,90/5,15 m).

C'est à ce dernier état de la nef qu'appartient le portail formé d'une ouverture en plein cintre bien appareillée, encadrée d'une archivolt ornée d'un tore et de besants tangents qui reposent sur des tailloirs chanfreinés (fig. 5). Ces derniers surmontent deux chapiteaux à décor de palmettes, avec colonnes et bases sur socle surélevé. La structure décorative forme un ressaut avancé vis-à-vis du mur de la façade, selon un système développé à Tournus ou à Le Villars : sa partie supérieure est limitée par une simple corniche droite, composée de plusieurs pierres reposant sur des modillons. L'ensemble est depuis le XVII^e siècle enveloppé dans un porche maçonné et charpenté, et surmonté d'une large baie gothique (fig. 1). Les petites baies à double ébrasement éclairant les extrémités ouest des collatéraux s'inscrivent dans un appareil de moellons parfaitement calibrés ; leur arc légèrement brisé milite également pour un achèvement de la façade au début du XII^e siècle. Cependant, les différences de nature de roche et les reprises dans la baie sud-ouest indiquent, là aussi, un changement de parti lors du dernier état.

Le contrebutement du vaisseau central étant assuré par les voûtes des bas-côtés, les murs gouttereaux sont dépourvus de contreforts saillants à l'exception d'un dossier au milieu. En revanche, une arcature aveugle continue court sous la corniche des bas-côtés alors qu'une corniche du haut vaisseau repose sur des modillons. Ces différences et surtout la présence d'un seul dossier, qui s'interrompt à mi-hauteur et sans tenir compte du système d'arcature, indiquent des reprises notables de la partie supérieure des murs en même temps qu'un voûtement différent dans les états les plus anciens. La réfection des toits des bas-côtés masque les ouvertures hautes retrouvées récemment à l'intérieur du vaisseau central.

Un clocher, de plan carré, s'élève à la croisée du transept. Son premier niveau, en petit appareil de moellons plus ou moins équarris, possède une baie géminée dont les arcs en plein cintre reposent sur la double tablette couronnant d'épais piliers circulaires maçonnés (fig. 6). Le niveau supérieur, légèrement en retrait, présente un jeu de deux baies géminées étroites placées sous une double arcade murale déchargeant le mur supérieur, décoré à son sommet par un rang de chevrons ajourés sous trois rangs de moellons en saillie. À l'intérieur, on peut observer la présence d'un chaînage de bois, comme à Chapaize (de section de 10 cm sur 10 cm environ) et une seconde coupole sur trompes, sur

État 1

Trois maçonneries de même type visibles à la base du clocher actuel pourraient appartenir à une première construction avec, au sud-ouest, un massif carré (0,70 m de côté) amorçant les piliers d'une nef et, à l'est, du côté sud, les éléments d'une ouverture ou d'une niche (fig. 9).

État 2

Toujours au sud, des reprises de maçonnerie semblent appartenir à un parti différent. En effet, les relevés des profils des arcs doubleaux ouvrant au nord, au sud et à l'est (fig. 10) révèlent des inclinaisons et de légères courbes qui pourraient correspondre à l'amorce du voûtement d'absidioles et suggèrent donc l'existence d'un plan centré. Pour mieux comprendre cet état, comme dans le cas du précédent, seules des fouilles au sol permettraient d'aller plus loin. Si ce plan était avéré, et sa datation assurée, nous pourrions être en présence des vestiges d'un premier oratoire. En l'absence de fouilles, on ne peut cependant certifier sa forme exacte ; tout au plus peut-on admettre que



Cl, Cem Auxerre.

Fig. 7 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, vue intérieure du transept.

laquelle repose directement la toiture du clocher, comme à Saint-Martin de Laives. La partie inférieure du clocher qui, par son type de construction rappelle Saint-Philibert de Tournus, pourrait, comme les bras du transept, appartenir au début du XI^e siècle.

Sur l'extrados de la voûte du bras nord du transept, on doit également signaler la présence de vestiges d'une couverture en grandes dalles de pierre régulièrement posées. Il pourrait s'agir d'un des plus anciens exemples de toiture de lave en place. Il doit, en tout état de cause, précéder l'unification de la toiture résultant de la construction de la chapelle de Vellaufant.

PREMIERS ÉTATS

Sans chercher à définir une chronologie trop fine, de nombreuses observations, faites à l'occasion des récents travaux de restauration, nous conduisent à proposer des hypothèses sur les étapes de construction de l'église qui devront être un jour précisées par des fouilles archéologiques. L'essentiel des observations concernent la nature des matériaux, les mortiers et les mises en œuvre visibles pour presque toutes les phases dans le bras sud du transept (fig. 7). D'autres parties, encore enduites, ne permettent pas d'aller plus avant dans les hypothèses. Seule la restauration envisagée des murs extérieurs pourra aider à conforter ou à infirmer les états ici proposés (fig. 8).

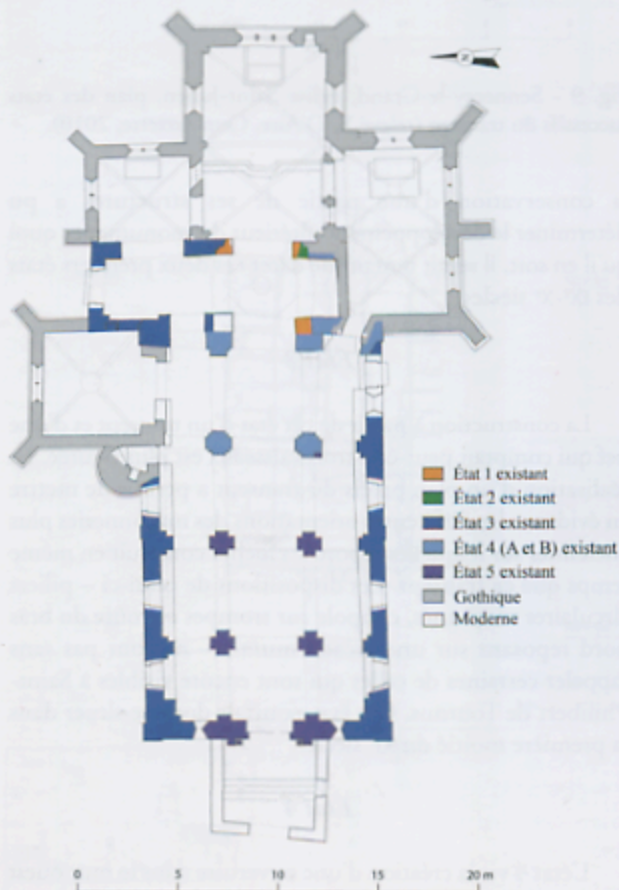


Fig. 8 Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, plan des états successifs de l'église (Cem Auxerre, 2010).

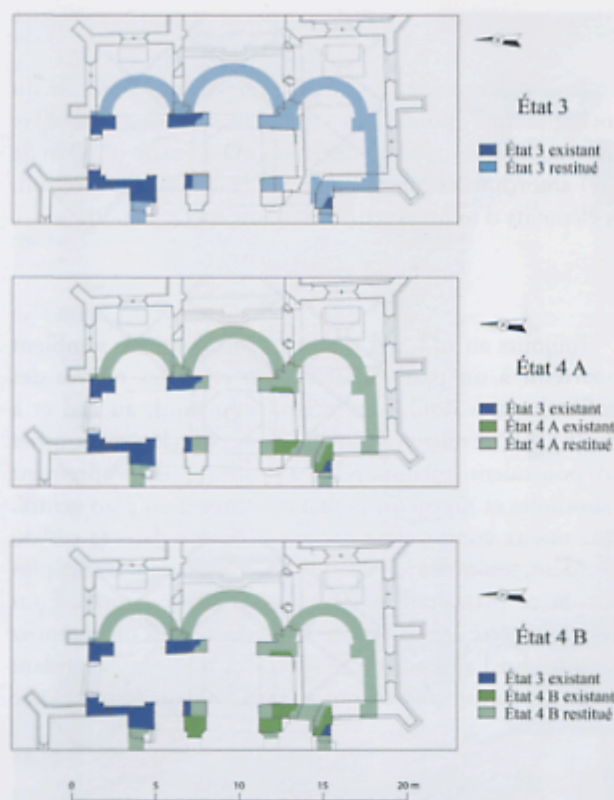


Fig. 9 Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, plan des états successifs du transept (relevé X. D'Aire, Cem Auxerre, 2010).

la conservation d'une partie de ses structures a pu déterminer le développement ultérieur du monument ; quoi qu'il en soit, il serait tentant de dater ces deux premiers états des IX^e-X^e siècles.

État 3

La construction à partir de cet état d'un transept et d'une nef qui comptait peut-être trois vaisseaux est plus assurée. La réalisation d'un plan précis du transept a permis de mettre en évidence les différentes orientations des maçonneries plus anciennes sur lesquelles repose le clocher construit en même temps que ce transept. Les dispositions de celui-ci – piliers circulaires maçonnés, coupole sur trompes et voûte du bras nord reposant sur une arcade murale – ne sont pas sans rappeler certaines de celles qui sont encore visibles à Saint-Philibert de Tournus. Cet état pourrait donc se situer dans la première moitié du XI^e siècle.

État 4

L'état 4 vit la création d'une ouverture dans le mur ouest du bras sud, donnant sur l'extérieur, dont il subsiste à l'extrémité est du mur gouttereau de la nef un élément de piédroit. L'accès intérieur fut bouché, probablement pour

des raisons de statique, lors de la reprise et peut-être au cours de la surélévation du clocher. Pendant cette campagne de travaux, qui ne fut peut-être qu'une étape ayant rapidement succédé à la précédente au cours du XI^e siècle, on amorça l'édification d'une première nef avec des piliers en petit appareil à dosserets en détruisant à l'ouest un état antérieur.

État 5

L'étude des maçonneries qui apparaissent dans les murs gouttereaux des bas-côtés avant la réfection des enduits montrait une interruption des travaux au retour vers l'ouest. C'est au cours de l'étape suivante qu'on acheva la construction avec le portail occidental. Celle de la nef fut terminée avec des piliers sans dosseret, en moellons plus épais et bien taillés, et un voûtement en berceau légèrement brisé sous lequel s'ouvrent d'étroites fenêtres (fig. 11 et 12).

L'église Saint-Julien est donc le résultat de plusieurs états successifs : sur une base plus ancienne conservée à l'est, une première grande campagne de reconstruction, caractérisée par son petit appareil régulier, se développa du chevet vers la nef – elle pourrait se situer parmi les plus anciennes réalisations romanes de cette région de la Bourgogne, sans doute sous l'influence du chantier de Tournus dans la

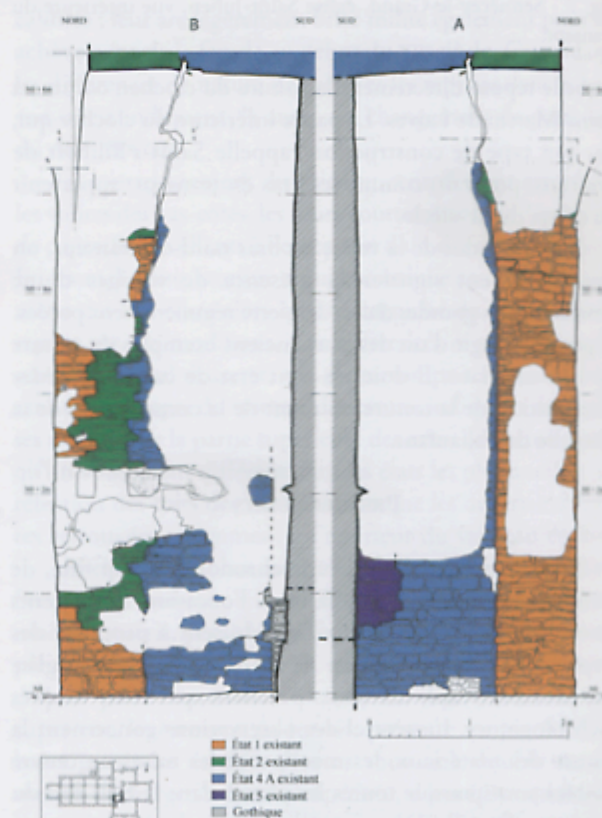


Fig.10 a et b - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, relevé des murs est et ouest du bras sud du transept, avec le profil des arcs doubleaux (relevé X. D'Aire, Cem Auxerre, 2010).

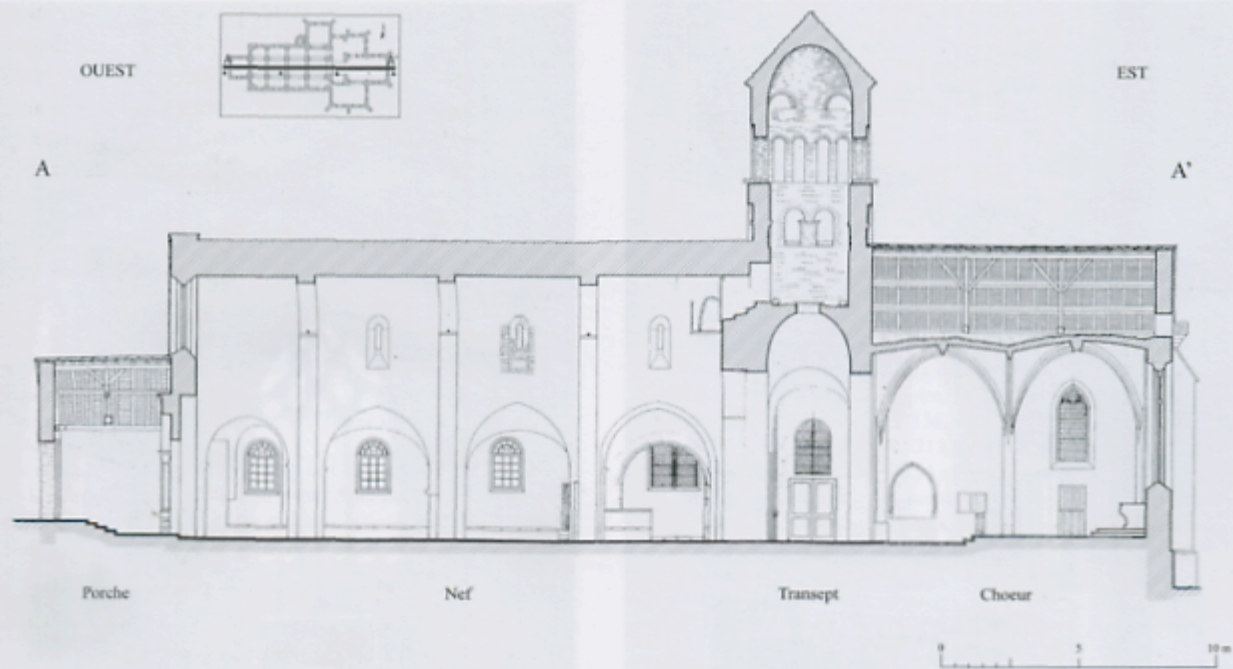


Fig.11 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, coupe longitudinale, côté nord (F. Didier, ACMH, Cem Auxerre).

première moitié du XI^e siècle. Une autre grande campagne consista dans la reprise de l'ensemble du voûtement actuel, avec celle des supports, l'édification d'une nouvelle façade occidentale et la surélévation du clocher ; elle pourrait être datée des débuts du XIII^e siècle, si l'on en juge par la qualité et le traitement du moyen appareil et par le décor et la structure du portail occidental.

LES TRAVAUX DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE

États 6, 7 et 8

Si le chevet édifié à l'époque gothique a fait disparaître l'unité de la construction romane, et peut-être un ensemble peint comme au Villars, la grande qualité de son architecture apporte une dimension nouvelle à l'ensemble. Le chevet plat était en vogue depuis le XIII^e siècle dans de nombreuses églises de la région, comme en témoigne l'ensemble de Saint-Marcel-lès-Chalon. La reconstruction de celui de Saint-Julien⁸ avant 1488 correspondait aux nouveaux investissements réalisés dans l'édifice par les familles seigneuriales, tant dans l'architecture que dans son décor et probablement dans la statuaire. La chapelle nord dédiée à la Vierge chapelle dite de Vellaufant fut peut-être la première édifiée au XIV^e siècle. Un acte de 1323 concerne en effet une fondation faite par Antoine de Vellaufant, seigneur de la Tour et membre de la famille des Gallois d'Arlay.

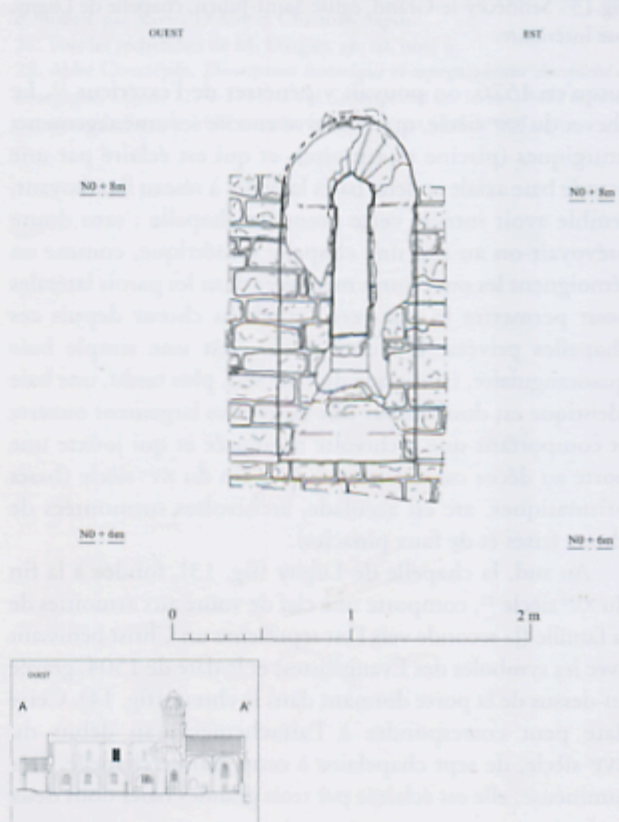


Fig.12 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, nef, relevé d'une des baies du côté nord (X. D'Aire, Cem Auxerre).



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 13 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, chapelle de Lugny, vue intérieure.

Jusqu'en 1576, on pouvait y pénétrer de l'extérieur ²¹. Le chevet du XV^e siècle, qui conserve encore ses aménagements liturgiques (piscine et armoire), et qui est éclairé par une grande baie axiale et deux baies latérales à réseau flamboyant, semble avoir intégré cette première chapelle sans doute prévoyait-on au sud une chapelle symétrique, comme en témoignent les ouvertures ménagées dans les parois latérales pour permettre la vue vers l'autel du chœur depuis ces chapelles privées. Du côté nord, c'est une simple baie quadrangulaire, tandis que du côté sud, plus tardif, une baie identique est doublée par une autre plus largement ouverte et comportant une archivolte moulurée et qui jouxte une porte au décor caractéristique de la fin du XV^e siècle (bases prismatiques, arc en accolade, archivoltes surmontées de choux frisés et de faux pinacles).

Au sud, la chapelle de Lugny (fig. 13), fondée à la fin du XV^e siècle ²², comporte une clef de voûte aux armoiries de la famille (la seconde vers l'est représente un Christ bénissant avec les symboles des Évangélistes) et la date de 1504, gravée au-dessus de la porte donnant dans le chœur (fig. 14). Cette date peut correspondre à l'attachement, au début du XVI^e siècle, de sept chapelains à cette grande chapelle. Très lumineuse, elle est éclairée par trois grandes baies dont deux



Cl. Chr. Sapin.

Fig. 14 - Sennecey-le-Grand, église Saint-Julien, chœur gothique.

au sud. Des peintures murales complétaient cet ensemble de grande qualité. Signalons notamment la clôture en pierre finement moulurée qui ferme l'espace du côté de la croisée du transept.

La chapelle Broard, fondée en 1489 par Jean Broard de Sennecey, fut accolée à la nef, du côté nord. La pierre tombale aux effigies de Jehan et de Guillemette son épouse y est conservée, l'inscription gravée mentionne la fondation de trois messes perpétuelles. La chapelle est voûtée d'ogives reposant aux angles sur des culots sculptés d'anges aux ailes déployées. La clef de voûte représente la Vierge couronnée et entourée d'anges. Une litre est peinte sur les murs avec les armoiries des familles de Foix et de Beauffremont, seigneurs de Sennecey au XVII^e siècle.

La statuaire comporte plusieurs pièces intéressantes en bois polychrome des XV^e (Évangélistes) et XVI^e siècles (une Pietà, Sainte Anne et la Vierge, Sainte Barbe). Les peintures restaurées du chevet et des chapelles des XV^e et XVI^e siècles participent d'une première mise en valeur de l'édifice. On peut espérer qu'une fois achevée, la restauration intérieure et extérieure nous éclairera sur ces aménagements de la fin du Moyen Âge. Elle offrira alors un panorama de choix constructifs couvrant une période de plusieurs siècles.

1. L. Armand-Caillat, *Le Chalonnais gallo-romain*, Chalon-sur-Saône, 1937, p. 267-272.
2. A. Rebourg, *Carte archéologique de la Gaule, Saône-et-Loire*, 71/4, p. 435-439.
3. L. Armand-Caillat, *op. cit.* note 1, p. 268.
4. J. Rigault (dir.), *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Paris, 2008, p. 693. Cf. *Chartes de Cluny* (éd. Bruel), n° 864 et 1660.
5. M. Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1931, II, p. 1004. On a voulu voir dans les actes de 872 du Cartulaire de Saint-Marcel de Chalon mentionnant une *capellam in Siniciaco in onore Beati Iuliani sacratam*, les origines de l'église. Plusieurs indices semblent indiquer une rédaction plus tardive (voir avis de M.-J. Gasse-Grandjean, Umr Arthehis, Dijon). L'édition de C. Bouchard du cartulaire (*The cartulary of Saint-Marcel-lès-Chalon 779-1126*), Cambridge, 1998, p. 17-21) les donne comme des « forgeries » établies à partir d'autres actes, entre autres, pour la cathédrale de Chalon de 885.
6. C'est en mai 999 que le comte Hugues de Chalon confirme la donation à Cluny du monastère de Saint-Marcel, à la suite d'une première intervention du comte Geoffroy vers 979-988 auprès de l'abbé Mayeul. Cf. *Chartes de Cluny* (éd. Bruel), t. III, n° 2484, et M. Chaumey, « Les origines du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon », *Mélanges K. J. Conant*, Mâcon, 1977, p. 81-96.
7. En 1462, les administrateurs de la commune prennent le titre « de prudhommes et d'eschevins de la parochie de Saint-Julien ». On assiste à un partage des forêts entre les seigneurs propriétaires et les habitants. Cf. M. Dargier, *Saint-Julien de Sennecey, église romane de Bourgogne du sud*, Sennecey-le-Grand, 1997, p. 19.
8. Sur les seigneurs de Sennecey, cf. J.-L. Bazin, « Les seigneurs du nom de Sennecey, 1113-1408 », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, 1903, t. 8, p. 54-112, et M. Dargier, *ibid.*
9. La démolition de l'ancien château permettant de libérer l'espace pour la nouvelle église commença en 1825, et la pose de la première pierre eut lieu en 1827 ; l'église fut consacrée le 24 août 1831 (informations de Mlle Dargier que je remercie).
10. Arch. dép. Saône-et-Loire, série O, église O 2127, Extrait de Registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Sennecey-le-Grand, 1866 : le maire soumet au conseil municipal une délibération du 3 avril 1864

- concernant la mise en vente de l'ancienne église Saint-Julien où il était dit « qu'une partie du prix jusqu'à concurrence de 2 500 fr. pourrait être affecté à l'établissement de vitrages de couleurs et sujets dans le chœur de la nouvelle église de Sennecey-le-Grand sauf l'engagement par le conseil de fabrique de les parfaire à ses frais ».
10. En outre, interviendra dans ces travaux M. Grizot tâcheron demeurant à Tournus pour : « La pose d'un vitrail côté de l'ouest, vitrail de l'est, au-dessus de l'autel ; vitrerie et serrurerie ; construction d'un autel », Arch. dép. Saône-et-Loire, 1T 274.
 11. L'église fut occupée d'abord par une magnanerie, puis un entrepôt jusque vers 1956 où elle fut rétrocédée à la ville.
 12. Notamment de moraines et la consolidation de quelques pièces de charpente, Arch. dép. Saône-et-Loire, 1T 274.
 13. Arch. dép. Saône-et-Loire, V 136, 201, 227, etc.
 14. Arch. dép. Saône-et-Loire, O 2127.
 15. Arch. dép. Saône-et-Loire, V 254 : 1907 ; on signale en outre « Comme immeuble par destination ... au-dessus de la porte d'entrée et à l'intérieur, une petite statuette de Saint-Julien à cheval dans une niche ».
 16. Lettre du préfet au ministre de l'Instruction publique, 21 mars 1923, Arch. dép. Saône-et-Loire, 1T 274 ; on apprend par la même source, qu'en 1922 a eu lieu une intervention sur la couverture, par un courrier et qu'elle est depuis longtemps classée « à cause de ses boiseries et de ses peintures murales ».
 17. J. Virey, « Excursion à Sennecey-le-Grand et à Tournus (Saône-et-Loire) », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, 1909, XIV, p. 460-462.
 18. M. et C. Dickson, *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon*, Mâcon, 1935.
 19. *Campagne de restauration 2009-2010 sous la direction de Frédéric Didier*, ACMH.
 20. Recherches menées dans le cadre du Centre d'études médiévales d'Auxerre par Xavier D'Aire et Christian Sapin.
 21. Voir les recherches de M. Dargier, *op. cit.* note 6.
 22. Abbé Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, Dijon, 1774-1785, 2 vol. (réimprimé en 1846-1848) donnait par erreur la date de 1427 comme fondation par Claude de Lugny.